



INSCRIPTION LOISIR 2017 - 2018

NOM :

Prénom :

Date de naissance :

Adresse :

Code postal : Ville :

Téléphone :

Mail (obligatoire) :

Numéro carte MRA :

Les dossiers sont à retourner complets au responsable d'équipe: fiche d'inscription, règlement de 75€ et attestation sur l'honneur de non contre-indication de la pratique du volley en loisir.

Je soussigné(e) :

- Autorise le Thonon Volley-Ball à utiliser mon image du pour sa promotion, notamment la publication de photos sur son site internet ou dans la presse.
- Accepte de recevoir quelques mails des sponsors (nombre modéré), par l'intermédiaire du club et sans diffusion d'adresse mail.
- Affirme être informé(e) que je peux souscrire à une assurance complémentaire auprès de la MAIF pour la somme de 13,92€ (montant à ajouter à la cotisation). L'adhésion au club pour la section loisir n'incluant pas de licence, il est conseillé de souscrire à cette assurance si vous ne possédez pas d'assurance couvrant une pratique sportive (voir document joint).

Rayer la mention inutile :

- Je souhaite souscrire à cette garantie complémentaire.
- Je ne souhaite pas souscrire à cette garantie complémentaire.

Date et signature :

Cadre réservé au club

Cotisation

CHQ N°

ESP



ATTESTATION SUR L'HONNEUR 2017 - 2018

Je soussigné(e) :

- Atteste sur l'honneur être en possession d'un certificat médical de non contre-indications de la pratique du volley-ball en loisir pour la saison 2017-2018 établi par un docteur en médecine.

Fait à :

Le :

Signature :

Le certificat médical de non contre-indication du volley-ball nécessite un examen médical à la recherche d'une éventuelle contre-indication à la pratique du volley-ball.

Seul le médecin examinateur au cours de son examen est apte à décider de la nécessité de pratiquer des examens complémentaires tels qu'une épreuve d'effort, une échographie, ou autre, en fonction de l'interrogatoire et des facteurs de risque.

• Le médecin s'attachera à rechercher :

Par l'interrogatoire :

1/ Les facteurs de risques cardio-vasculaire : Âge, sexe, tabac, diabète, HTA, antécédents personnels et familiaux (notamment de mort subite ou «de gros coeur»), dyslipidémie, obésité, des signes de MARFAN.

2/ Symptomatologie cardiovasculaire à l'effort (palpitations, dyspnée, douleur, malaise, syncope, lipothymie...)

• Réalisation d'un électrocardiogramme (recommandée) :

1/ Dès la première licence et tous les 3 ans de 12 à 20 ans.

2/ Tous les 5 ans de 21 à 35 ans.

3/ Tous les ans après 35 ans (utiliser la fiche médicale Sénior +).

• Réalisation d'un test d'évaluation cardiaque S.T.T (Systolic Tension Time) pour les adultes :

Le sujet doit effectuer la montée d'une marche de 40 cm, y mettre les deux pieds, la redescendre avec le premier pied de montée en reculant et recommencer 24 fois par minute pendant 5 minutes. On mesure la fréquence cardiaque et la pression artérielle au repos, à la fin de l'effort et à la troisième minute de récupération. On effectue la multiplication de la fréquence cardiaque exprimée en battements par minute par la pression artérielle exprimée en millimètres de mercure.

• Réalisation d'une épreuve d'effort à partir de 40 ans chez l'homme :

• Réalisation d'une échocardiographie :

Selon les résultats de l'ECG, les antécédents familiaux ou devant l'existence d'un souffle organique.

• Demande des radiographies du rachis devant la notion de douleur lombaire chez l'enfant ou l'adolescent :